

# Le Comité des fêtes a plein de projets pour cette année



**Le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale.** Photo ER

Le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale dernièrement à la Maison des associations.

Le président Alain Castelletti a dressé le bilan de l'année 2021. Certains projets ont été annulés : le repas dansant du 13 juillet, la soirée cancoillotte en octobre, le réveillon du Nouvel an au Thillot.

Par contre des manifestations ont pu avoir lieu comme le vide-greniers, prévu en avril qui a eu lieu le 14 juillet et la participation

au marché de Noël du 5 décembre.

L'année 2022 a bien commencé avec la visite du Salon de l'agriculture qui a été très intéressante : que de découvertes !

## **La fête de la Saint-Maurice aura bien lieu**

Les inscriptions sont en cours pour le vide-greniers du 1er mai. Et parmi les animations à venir : le repas dansant avec DJ le 13 juillet, soirée cancoillotte le 23 octobre, la

bourse aux jouets le 6 novembre, un marché de Noël le 4 décembre et un voyage ou une marche gourmande à définir.

À l'issue de la réunion, le conseil d'administration a été reconduit à l'unanimité.

Prochain conseil le 12 avril à 20 h à la Maison des associations. Patrick Mantion, conseiller municipal, confirme l'organisation de la fête de la Saint-Maurice, fin septembre.